

Déclaration pour jonction au PV du CDEN du 7 novembre 2008.

Les représentants des organisations soussignées regrettent que le procès-verbal du CDEN du 7 novembre 2008 ne comporte pas l'ensemble des interventions des représentants syndicaux, des élus et de M. le préfet lui-même lors du débat préliminaire qu'a suscité la déclaration, jointe au PV, lue par M. Prémey au nom de la FSU à propos des incidents survenus à Vichy et Cusset le 3 novembre 2008.

Une telle omission massive d'une discussion qui a duré et a donné lieu à plusieurs interventions ne saurait être une erreur de transcription ou de rédaction du PV, mais ne peut s'expliquer que par une intervention de M. le préfet visant à censurer ce qui a réellement été dit, et qu'il n'est malheureusement pas possible de reconstituer maintenant faute de disposer d'un enregistrement de la séance.

Ce débat ne saurait en effet se réduire à une réponse se résumant à qualifier d'affabulations indignes une série de questions précises qui quelques jours après les faits et alors que ceux-ci se sont produits au su et au vu de nombreux citoyens, parents et jeunes, étaient à leur place en préalable à l'ordre-du-jour de ce CDEN, et qui n'ont pas reçues de réponse à ce jour.

Nous attirons l'attention de M. le préfet, nouvellement nommé, sur le fait que l'Etat de droit et la confiance entre les citoyens et ceux qui ont pour mission publique d'assurer leur sécurité, sont menacés quand la gestion de l'ordre public amène à se demander si elle n'a pas été conduite en vue de produire, d'entretenir et d'utiliser des désordres publics, et que les réponses données publiquement aux questions graves posées devaient en rester sur le terrain du déni ou du mépris, alors seraient bafoués les principes républicains de transparence de l'action publique, et donc de capacité à l'expliquer et à la justifier, et éventuellement à réfuter les allégations ou interrogations que des citoyens soumettent à l'Etat.

En outre la reproduction dans ce PV du débat qui s'est réellement déroulé en CDEN aurait permis de lire quelques déclarations surprenantes de M. le préfet, réécrites ou omises dans le PV officiel, tel que le fait qu'aucun ordre n'aurait été donné ou que les effectifs de police étaient de 400 personnels, chiffres de la préfecture qui contredisaient ainsi les chiffres de la police.

Les questions posées par la FSU à l'occasion de ce CDEN du 7 novembre, ainsi que par l'ensemble des organisations locales ayant appelé à la manifestation de Vichy et à la réunion publique de Cusset du 3 novembre dernier, demeurent. Les citoyens attendent toujours des réponses.